

Les rendez-vous de l'économie sociale & solidaire

TRAVAIL

« Territoires zéro chômeur », une expérience en attente d'un avenir

Fin janvier, Muriel Pénicaud devrait procéder à des annonces concernant l'extension de cette expérimentation en faveur des personnes privées durablement d'activité. À l'heure où l'insertion par l'activité économique tend à se rapprocher de l'économie classique, quelle marge de manœuvre pourront conserver les originales entreprises à but d'emploi ?

A 25 km de Saint-Nazaire, la petite ville de Pontchâteau, 11 000 habitants, est dans les startings-blocks. Comme près de 100 autres édiles, sa maire attend avec impatience l'adoption de la loi qui doit permettre l'élargissement de l'expérimentation des « Territoires zéro chômeur ». « Nous avons commencé à travailler dès 2017, rencontré les personnes privées durablement d'emploi de notre ville et 64 sont investies dans cette démarche. Au sein du comité local, nous avons recherché les activités qui pouvaient être développées sur notre territoire. Nous venons d'embaucher un directeur, qui avec l'aide bénévole d'un chef d'entreprise du territoire finalise le chiffrage des activités économiques de la future entreprise à but d'emploi (EBE). Nous avons avancé de manière très concrète pour être prêts dès le vote de la deuxième loi », explique Danièle Cornet. Celui-ci devait normalement intervenir avant fin 2019, mais il devrait avoir lieu au premier semestre 2020, vraisemblablement après les élections municipales.

« Un CDI offre une stabilité qui permet de se reconstruire »

C'est à l'unanimité que, le 10 février 2016, l'Assemblée nationale avait adopté la loi d'expérimentation territoriale visant à résorber le chômage de longue durée. Les territoires zéro chômeur pouvaient voir le jour. C'était chose faite début 2017. L'association ATD Quart Monde a, dès 2011, porté ce projet en s'inspirant de la réussite de son entreprise associative Travailler et apprendre ensemble. Ouverte en 2002 à Noisy-le-Sec en Seine-Saint-Denis, celle-ci emploie une vingtaine de salariés auparavant très éloignés de l'emploi, en CDI et pour leur écrasante majorité à temps plein. D'importants acteurs de la lutte contre l'exclusion (Fédération des acteurs de la solidarité, Secours catholique, Emmaüs...) se sont ralliés à ce projet. Dès 2014, des territoires se portent volontaires et commencent à se préparer. Des comités locaux rassemblant élus, représentants de Pôle emploi, de la Direccte, acteurs associatifs, chefs d'entreprise se réunissent pour déterminer ensemble quelles activités seraient



À Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), le centre Travailler et apprendre ensemble permet la socialisation d'hommes et de femmes, souvent en rupture, économique et familiale, avec le monde du travail. Corentin Fohlen/Divergence

socialement utiles et ne sont couvertes ni par le marché ni par les services publics. Les personnes privées durablement d'emploi sont contactées et le projet leur est présenté. Celles qui se portent volontaires sont partie prenante de la création de l'EBE. C'est, en effet, en partant aussi des capacités et des souhaits des chômeurs de longue durée que sont proposées ses futures activités. Deux principes sont au cœur de la démarche : l'exhaustivité – au fur et à mesure de son développement, l'EBE a vocation à intégrer l'ensemble des personnes privées durablement d'emploi qui le souhaitent – et la supplémentarité – les activités ne doivent pas entrer en concurrence avec les emplois

existants dans les entreprises environnantes. L'association évalue à quelque 18 000 euros les coûts générés à la collectivité pour une personne privée durablement d'emploi

(RSA plus aides variées), elle propose que l'État verse à l'EBE, charge à celle-ci de générer les revenus suffisants pour proposer une rémunération au smic.

Début 2017, quatre territoires sont prêts (deux ruraux, un dans une ville moyenne, un dans une grande ville). Les premiers CDI sont

signés. « Nous étions convaincus que proposer un CDI offre une stabilité qui permet de se reconstruire. Les faits nous ont donné raison », se félicite Claire Hédon, présidente d'ATD Quart Monde. En tout, 10 territoires

participent à cette première phase de l'expérimentation et, plus de deux ans après, ce sont près de 900 emplois à temps choisi qui ont été créés. « Si le temps plein est l'objectif, nous essayons de réfléchir avec la personne à ce qui est possible pour elle. Nous incitons les gens qu'on sent fragiles à commencer à mi-temps et à augmenter leur temps de travail dès qu'ils s'en sentent capables », souligne Denis Prost, chef de projet territoires zéro chômeur à Pipriac-Saint-Ganton.

L'expérimentation est ouverte aux personnes privées d'emploi depuis plus d'un an, en juin 2018 – une étude des profils des 400 premiers embauchés assure que leur durée moyenne de privation d'emploi était de 54 mois et qu'un tiers des salariés bénéficiait d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé. La loi de février 2016 prévoit que l'expérimentation

MARIE-MONIQUE
ROBIN A SUIVI
PENDANT PLUS
DE TROIS ANS L'EBE
DE MAULÉON (DEUX-
SÈVRES). NOUVELLE
CORDÉE À VOIR AU
CINÉMA L'ENTREPÔT,
À PARIS.

Les rendez-vous de l'économie sociale & solidaire

●●● « Territoires zéro chômeur », une expérience en attente d'un avenir

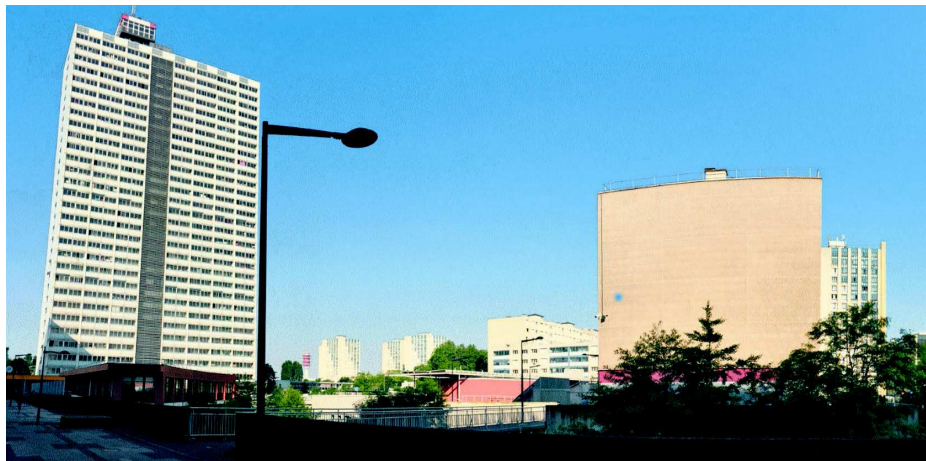
doit être évaluée par un comité scientifique en vue de son extension. Un décret publié en juillet 2016 indique que celui-ci ne devra pas seulement mesurer les conséquences de cette expérimentation en termes d'emploi, mais aussi de qualité de vie, de réduction des inégalités et de développement durable. « À Pipriac, Tezea est maintenant l'un plus gros employeurs de la commune. Nous avons pu observer l'impact de sa création. Les personnes embauchées retournent au café, au restaurant, vont faire des courses. Nous les avons aussi vues se redresser, leurs enfants sont plus fiers. Cela a créé davantage de cohésion sociale. Beaucoup de gens fréquentent ce lieu qui combine notamment une conciergerie, un dépôt de colis et une recyclerie », apprécie Marcel Bouvier, le maire du bourg qui compte un peu moins de 4 000 habitants. À Saint-Ganton, commune voisine, c'est un salarié de Tezea qui tient la petite épicerie locale et un autre assure des livraisons en camion. Un plus pour des personnes âgées sans mobilité.

« Une vision strictement comptable qui va jusqu'au cynisme »

Le 25 novembre dernier, Muriel Pénicaud s'est vu remettre trois rapports, celui du comité scientifique, un autre réalisé conjointement par l'Inspection générale des affaires sociales (Igas) et l'Inspection générale des finances (IGF), et un troisième émanant de l'association Territoires zéro chômeur de longue durée (TZCLD). Claire Hédon dénonce de la part de l'Igas-IGF une « vision strictement comptable de l'expérimentation qui va jusqu'au cynisme. Comme une partie des personnes embauchées en EBE auraient dû bénéficier du RSA mais n'en faisaient pas la demande, les économies générées sont moins importantes ! » s'indigne-t-elle. L'impact sur l'économie locale, mais aussi sur la vie des personnes et de leur famille n'a pas été mesuré.

Fin octobre, la publication dans les *Échos* d'une tribune au vitriol de Pierre Cahuc, économiste néolibéral et membre du comité scientifique de l'expérimentation, a suscité des craintes quant à la poursuite et à l'élargissement de l'expérimentation. « À la suite de cette tribune, nous avons demandé un rendez-vous à la ministre », raconte Laurent Grandguillaume, président de l'association TZCLD. Une série de rendez-vous s'est engagée avec son cabinet. Une nouvelle rencontre devrait avoir lieu mi-janvier, avant des annonces de Muriel Pénicaud, fin janvier. Si le principe d'une extension de l'expérimentation est acté, des interrogations subsistent néanmoins. Sur son ampleur notamment. « 50 nouveaux territoires serait vraiment un minimum ! » déclare Claire Hédon. L'autonomie de cette expérimentation est aussi en question. « Nous préférons que l'expérimentation soit toujours menée en lien avec un fonds d'expérimentation plutôt qu'avec les services de l'État en charge de l'insertion par l'activité économique, cela nous permet de conserver une certaine souplesse. » Au risque, sinon, de transformer cette expérience hors normes en un énième dispositif de lutte contre le chômage. ●

MÉLANIE MERMOZ



« Au Bois-l'Abbé, nous réalisons des porte-à-porte dans le quartier pour identifier les besoins, afin d'orienter nos créations d'activités. » Droits réservés

EMPLOI

« L'implication de tous les acteurs est nécessaire »

Pour Caroline Nouar, le collectif du Bois-l'Abbé, à Chennevières-sur-Marne, permet à ses membres de s'approprier les projets. Entretien.

L

e territoires zéro chômeur de longue durée commence-t-il à fédérer des enthousiasmes en Val-de-Marne ?

CAROLINE NOUAR Oui, nous avons constitué un collectif qui réunit des bénévoles et des personnes privées durablement d'emploi. Ce groupe s'est donné pour nom la Palette, en référence à la gamme de compétences qu'il recèle. Nous avons un fichier d'une trentaine de personnes susceptibles d'être embauchées dans la future entreprise à but d'emploi (EBE), dont 10 sont très mobilisées. Leur moyenne d'âge est entre 40 et 50 ans, et il y a une grande proportion de femmes. Ensemble, nous réalisons des porte-à-porte dans le quartier pour faire connaître le principe des territoires zéro chômeur de longue durée (TZCLD) et identifier les besoins, afin d'orienter nos créations d'activités. Ce qui a permis aux membres de la Palette de développer leur confiance en eux et de s'approprier le projet. Nous tentons de faire renouer de manière positive ce public avec le monde de l'entreprise, dont ils ont parfois une mauvaise image. On visite des chantiers d'insertion, ressourceries... pour qu'ils puissent se projeter dans de futures activités.

Quelles activités projetez-vous de développer ?

CAROLINE NOUAR De la garde d'enfant au domicile des parents, de l'aide aux aidants, de l'aide scolaire ou à la préparation aux concours, l'initiation à l'informatique et à l'utilisation d'un smartphone... On envisage aussi d'accompagner les personnes vers les institutions pour les aider à faire valoir leurs droits, s'inscrire à l'épicerie solidaire ou obtenir une carte de séjour... On voudrait se lancer dans la culture de pleurotes sur du marc de café dans des caves vacantes ; nous avons sollicité les bailleurs à ce sujet. On pourrait proposer un service de cuisine à domicile pour les réceptions, un service de démenagement d'objets encombrants, la livraison



Caroline Nouar
Cheffe de projets de l'association Zéro chômeur de longue durée du Val-de-Marne

à vélo électrique de paniers bio aux particuliers en lien avec l'entreprise Val Bio. On a la chance d'avoir sur le territoire une zone d'activité de 111 entreprises et 2000 salariés. Parmi elles, Metro, le grossiste en restauration, propose des activités pour la future EBE, comme du lavage à sec de véhicules pour leurs clients. D'autres besoins ont été repérés, et nous souhaiterions proposer un service de conciergerie pour les salariés, assurant un service de dépôt de pain, du repassage, un food truck pour pallier l'absence de restaurant d'entreprise. Nous pensons aussi à une activité de visite touristique du quartier. Au total, l'ensemble de ces activités permettrait de créer 23 emplois équivalents temps plein.

Comment avez-vous reçu les conclusions des rapports d'évaluation des 10 territoires déjà en place et êtes-vous confiante pour la suite ?

CAROLINE NOUAR Le rapport d'évaluation du conseil scientifique a pointé des difficultés qu'il faut regarder en face pour les anticiper. Concernant la préconisation qui invite à choisir les futurs TZCLD au regard de l'implication de tous les acteurs, cela nous semble logique. Cela nous a permis de motiver encore plus nos partenaires. À côté de la ville de Chennevières, qui préside le comité, le département du Val-de-Marne nous soutient : il nous verse une subvention de 20 000 euros et il nous a permis de sensibiliser un maximum de personnes touchées par le chômage de longue durée, en coorganisant avec nous une réunion de présentation à l'attention des 400 allocataires du RSA du territoire. Quant à la deuxième loi d'expérimentation, autorisant l'extension de TZCLD, le gouvernement assure qu'elle sera votée en 2020... La question est de savoir combien de territoires elle concernera et quelles seront les dotations financières. ●

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR
EUGÉNIE BARBEZAT

Les rendez-vous de l'économie sociale & solidaire

INSERTION

À la Fabrique de l'emploi, «chacun va à son rythme»

Dans la métropole lilloise, l'expérimentation «Territoires zéro chômeur de longue durée» a permis de recruter 140 personnes dans des activités diverses. L'entreprise est installée dans deux quartiers des villes de Tourcoing et Loos.

Tourcoing (Nord), correspondance.

«**V**ous savez comment gagner 2000 euros en deux ou trois ans avec un ancien cumulés ? » Nour nous pose une colle. « En le transformant en barbecue et en vendant le sandwich merguez à 2 euros ! s'exclame-t-elle en désignant son œuvre. On en a vendu plusieurs à des écoles de la ville. » Nour est l'un des salariés de la recyclerie de la Fabrique de l'emploi, à Tourcoing. Il est incollable sur les tarifs de la tonne de fer, d'Inox, de cuivre ou le litre d'huile alimentaire usagée. « Sur une machine à laver, ça représente environ 15 euros », évalue-t-elle. La recyclerie récupère aussi de vieux meubles, retapés si nécessaire et revendus à des particuliers. « On est contents de travailler ici, on vient tous de loin », confie Nour, qui a longtemps travaillé dans la ferraille pour une grosse entreprise belge. Licenciement en 2009, « succession de petits boulots, puis plus rien... » « À plus de 50 ans, vous êtes laissé pour compte », explique-t-elle. À la Fabrique de l'emploi, il a découvert autre chose : « Ici, c'est de l'humain avant tout. Certains ont beaucoup de compétences, d'autres moins et, avec ça, on bâtit un esprit d'équipe. » Sur les dix territoires de l'expérimentation « Territoires zéro chômeur de longue durée », la métropole lilloise est la seule à avoir sélectionné deux quartiers différents : les Phalempins à Tourcoing (3 000 habitants sur les 100 000 de la ville), les Oliveaux à Loos (7 000 habitants sur 21 000). Loos affiche 21 % de ménages pauvres, Tourcoing, 27 %. Les premiers recrutements remontent au printemps 2017 et, aujourd'hui, la Fabrique de l'emploi totalise 140 salariés, un peu plus à Loos qu'à Tourcoing.

Le travail de chaque salarié, c'est aussi « donner de la chaleur humaine »

Après l'entrepôt de la recyclerie, direction les anciens bureaux de la police municipale, qui abritent les autres activités basées à Tourcoing. Dans le magasin solidaire, Valérie et ses deux collègues installent les vêtements – du deuxième main et des invendus neufs – sur les nouvelles étagères. Recrutée après deux ans de chômage, elle a travaillé dans la logistique, pour Promod ou Camaïeu, « que des intérimés ». « Ici, on n'a pas la même pression », assure-t-elle. Derrière la porte voisine, l'atelier de couture où s'affaire Samia, qui a « toujours travaillé comme modéliste dans des ateliers de confection de Roubaix depuis (ses) 18 ans », avant « un licenciement et quatre ans sans travail ». Un jeune entrepreneur, descendant d'une grande famille de l'industrie textile locale, a confié à l'atelier la fabrication de sacs en toile de jute recyclée, qui a auparavant servi à transporter du café. Mawahib, qui nous guide, appartient à une autre équipe, celle des « services aux habitants » : ménage, courses, petits travaux, conduite en voiture... « Ce matin, raconte-t-elle, je suis allée faire le ménage chez une dame qui voulait surtout savoir ce que signifiait un courrier des impôts qui signalait en fait un remboursement », raconte-t-elle. Au début, elle culpabilisait quand un habitant insistait pour discuter devant un café, plutôt qu'effectuer la mission pour laquelle elle était envoyée.

FAUTE DE MOYENS, LA FABRIQUE DE L'EMPLOI N'A PU REMPLIR SON OBJECTIF DE 200 À 250 SALARIÉS POUR FIN 2019 ET RESTE À 140 EMBAUCHES.



Valérie, qui travaillait dans la logistique, a été recrutée après deux ans de chômage dans un magasin solidaire.

Depuis, elle a compris que son travail, c'est aussi « donner de la chaleur humaine ».

Assis à ses côtés dans le bureau de la recyclerie, Pierre parle, lui aussi, d'une « très belle aventure qui (lui) a appris la richesse humaine ». Mais il souligne également « des dysfonctionnements ». Recruté comme comptable, il a insisté pour changer de poste. Il n'y retrouvait pas la rigueur qu'il s'était imposée à la création de sa propre agence immobilière, fermée en 2012. « À partir d'une certaine taille, une entreprise doit être structurée », insiste-t-il. Antonino Verde, chargé de l'activité de maraîchage, acquiesce : « Certains n'ont jamais travaillé et c'est parfois difficile. Il suffit de hausser le ton pour qu'ils se plaignent au directeur. » Il regrette aussi les

« réunions contradictoires », par exemple à propos de « l'épicerie mobile, un projet dont on parle depuis plus de deux ans ». « Chacun va à son rythme, c'est un fondement de la Fabrique de l'emploi. C'est celui qui va plus vite qu'un autre qui doit le prendre en compte, insiste Jean-Baptiste

Tranchard, responsable du site de Tourcoing. Mais nous sommes en perpétuelle évolution. Le postulat de départ était de ne pas avoir de hiérarchie intermédiaire. Avec la croissance du nombre d'activités et de salariés, ce n'est pas forcément réalisable au quotidien. On vient donc de créer des postes de responsables d'équipe, mais toujours avec une démarche participative. » Autre évolution prochaine : la Fabrique de l'emploi passera du statut associatif à celui de société coopérative d'intérêt collectif. ●

« Une succession de petits boulots puis plus rien... À plus de 50 ans, vous êtes laissé pour compte. »

NOUR SALARIÉE DE LA FABRIQUE DE L'EMPLOI

LUDOVIC FINEZ

Les rendez-vous de l'économie sociale & solidaire

Quel nouvel élan pour le dispositif ?

« Une des leçons de l'expérimentation est l'importance des territoires »

L'ancien président de la SNCF se déclare confiant sur la poursuite et l'élargissement de l'expérimentation « Territoires zéro chômeur de longue durée » (TZCLD) et plaide pour plus d'échanges avec l'univers de l'insertion par l'activité économique (IAE).

Pourquoi avez-vous accepté de présider le Fonds pour l'expérimentation territoriale contre le chômage de longue durée ?

LOUIS GALLOIS La Fédération des acteurs de la solidarité (FAS) fait le constat que le taux de pauvreté s'est accru en 2018. Dans son rapport annuel, le Secours catholique pointe le fait qu'une proportion croissante des 14 % des personnes qui vivent en dessous du seuil de pauvreté glisse vers la très grande pauvreté. Le chômage de longue durée en est une des causes, c'est une des plaies de notre pays. En 2013, au nom des associations, j'étais intervenu lors de la conférence sociale sur ce mal qui taraude notre corps social. La France compte plus de 2,5 millions de chômeurs de longue durée depuis plus d'un an. La diminution lente du chômage qui s'opère actuellement touche très peu cette population, les entreprises hésitent beaucoup à puiser dans ce vivier lorsqu'elles cherchent des compétences.

À vos yeux, quelle est l'originalité de l'expérimentation « Territoires zéro chômeur de longue durée » (TZCLD) ?

LOUIS GALLOIS Il existe deux manières de traiter le chômage de longue durée. La première, celle de l'insertion par l'activité économique (IAE), dont la FAS est un acteur important, vise à aider les personnes à aller vers les emplois existants... La seconde, assez révolutionnaire, est celle de l'expérimentation territoires zéro chômeur de longue durée qui vise à créer des emplois pour ces personnes après avoir écouté leurs souhaits et analysé leurs capacités. Nous mettons ainsi en œuvre le droit à l'emploi inscrit dans le préambule de la Constitution de 1946. Une grande partie des financements nécessaires, sinon la totalité, peut être apportée en mobilisant l'argent que la collectivité dépense pour permettre aux chômeurs de longue durée de continuer à vivre afin de financer leur emploi. Il faut aussi prendre en compte l'ensemble des

recettes entraînées par ces créations d'emploi au Smic en termes de consommation, cotisations sociales... pour mesurer la capacité de financement du système.

Comment réagissez-vous au rapport réalisé par l'Inspection générale des affaires sociales et l'Inspection générale des finances ?

LOUIS GALLOIS Il a repris des analyses effectuées par la Dares. Les calculs réalisés sont pour partie basés sur une hypothèse étonnante. Comme 46 % des 900 personnes que nous avons embauchées ne sont répertoriées ni par Pôle emploi, ni par la Caisse des allocations familiales (CAF), qui verse notamment le revenu de solidarité active (RSA), l'Igas et l'IGF ont fait l'hypothèse que l'essentiel de ces personnes inconnues touchaient au moins le Smic. Nous contestons bien sûr cela et nous demandons une analyse précise de cette question. Pourtant, à peine 11 % d'entre elles touchaient la prime d'activité versée aux salariés au Smic. L'Igas et l'IGF ont même estimé que le fait que ces personnes ne recouraient pas au RSA représentait en quelque sorte une économie pour l'État. Enfin, ils ont refusé de chiffrer l'impact du retour à l'emploi de ces chômeurs de longue durée sur leur vie familiale, l'échec scolaire des enfants, la délinquance éventuelle... au motif que cela n'avait jamais été évalué.

Une nouvelle loi permettant l'extension de l'expérimentation devait être votée avant fin 2019, elle ne l'a pas été. Avez-vous des inquiétudes ?

LOUIS GALLOIS Nous n'avons pas de craintes sur l'adoption d'un nouveau texte. Les deux rapports qui sont parus cet automne, tant celui de l'Igas-IGF que celui du comité scientifique, proposent l'extension de l'expérimentation. Mme Pénicaud a indiqué à plusieurs reprises qu'il y aurait une nouvelle loi. Nous sommes donc confiants. Ne nous leurrions pas toutefois, cette loi ne sera pas engagée devant le Parlement avant les municipales. Nous souhaitons que les principes de l'expérimentation y soient bien maintenus : non-sélection des publics dès



Louis Gallois
Président du Fonds pour l'expérimentation territoriale contre le chômage de longue durée

lors qu'ils sont privés d'emploi de longue durée, approche territoriale.

Attendez-vous des améliorations de l'existant ?

LOUIS GALLOIS Nous voulons que la loi précise très clairement les conditions pour que les territoires puissent être habilités : des contacts avec les personnes privées d'emploi, la constitution de comités locaux solides, la disponibilité de locaux d'une taille suffisante. La formation est l'un des manques de la première loi qu'il va falloir corriger : les salariés des EBE ayant un emploi n'ont plus accès au plan d'investissement dans les compétences (PIC), ni même au PIC insertion. Nous dépendons beaucoup de la volonté des régions et certaines sont plus dynamiques que d'autres. Il faut aussi prévoir les conditions financières de lancement des EBE : le chiffre d'affaires généré étant faible au départ, un fonds d'amorçage est indispensable pour réaliser les investissements nécessaires. Il est

aussi nécessaire de prévoir un financement local ou national des équipes de projet - les personnes qui, pour le comité local, suivent le projet, aident à identifier les activités et peuvent apporter un soutien au directeur de l'entreprise à but d'emploi (EBE).

Comment peuvent s'articuler l'IAE et les territoires zéro chômeur ?

LOUIS GALLOIS Il faut que les structures de l'IAE et les entreprises à but d'emploi apprennent à travailler ensemble, chacun à apprendre de l'autre. Une des leçons que je retire de l'expérimentation TZCLD est l'importance du territoire. L'IAE l'a peut-être un peu sous-estimée et ses structures ne se sont pas ancrées comme elles auraient pu le faire. Il faut qu'elles soient considérées dans les territoires comme des acteurs sociaux mais aussi économiques. L'IAE doit ainsi être en contact avec les entreprises pour faciliter le passage des personnes des structures de l'insertion vers l'emploi de droit commun. L'IAE peut apporter beaucoup aux TZCLD dans le management des personnes très éloignées de l'emploi. Ses structures et notamment les chantiers d'insertion ont accumulé dans ce champ une grande expérience.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR
MÉLANIE MERMOZ

LE BUDGET 2020 DE L'ÉTAT PRÉVOIT UNE HAUSSE DES RECRUTEMENTS, DE 653 À 1750 ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN.

Les rendez-vous de l'économie sociale & solidaire

Dépendance: les associations au bord de l'asphyxie

➔ Au printemps 2018, Emmanuel Macron s'engageait à faire adopter en 2019 un plan grand âge censé prendre la mesure du défi du vieillissement de la population française. Depuis et malgré la publication de deux rapports, plus aucune nouvelle de cette grande loi. Faute de financements à la hauteur des enjeux, les associations d'aide à domicile et les Ehpad non lucratifs n'en finissent plus de gérer la pénurie. Pour leurs salariés, c'est la double peine : sous-payés, ils sont en première ligne du manque de personnel.

MARDI 4 FÉVRIER